QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET

DU SENS DES MOTS CHINOIS GIAO CHÍ, NOM DES ANCÊTRES DU PEUPLE ANNAMIA

PAR

M. DES MICHELS.

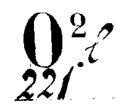
Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 15 mai 1885.



PARIS. IMPRIMERIE NATIONALE.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

M DCCC LXXXIX.



QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET

DU SENS DES MOTS CHINOIS GIAO CHÌ,

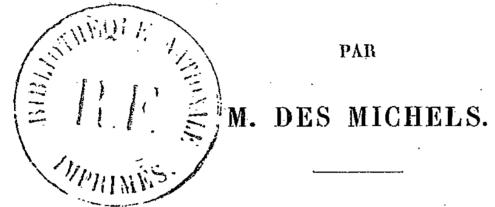
NOM DES ANCÊTRES DU PEUPLE ANNAMITE.

QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET

DU SENS DES MOTS CHINOIS GIAO CHİ,

NOM DES ANCÊTRES DU PEUPLE ANNAMITE,

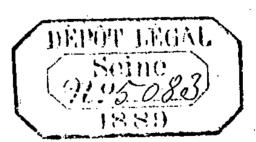


PAR

Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 15 mai 1885.



PARIS. IMPRIMERIE NATIONALE.



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

M DGGC LXXXIX.



QUELQUES OBSERVATIONS:

AU SUJET

DU SENS DES MOTS CHINOIS GIAO CHÌ,

NOM DES ANCÊTRES DU PEUPLE ANNAMITE.

On sait que le nom de Giao chi désigne une peuplade fort ancienne qui a formé, en se développant, l'élément le plus important ou pour mieux dire fondamental de la nation annamite, telle que nous la trouvons constituée de nos jours. Or il se présente, à propos de ces deux mots, une question qui ne manque pas d'intérêt, et au sujet de laquelle je vais entrer ici dans quelques détails, d'ailleurs aussi brefs que possible.

On s'est plu à répéter que cette dénomination de Giao chi (Kiaō tchè selon la prononciation du kouān hoá chinois) signifie « pieds bifurqués ». Le P. Legrand de la Liraye, à qui l'on doit d'avoir donné le premier, dans ses savantes Notes historiques, un aperçu de l'histoire alors encore si inconnue ou tout au moins si obscure du peuple annamite, dit que cette désignation vient de ce que, dans l'antique tribu ainsi nommée, le gros orteil était écarté du second doigt du pied. M. Aubaret indique également cette interprétation dans une note annexée à la traduction qu'il a donnée du Gia định thông chí; enfin M. l'abbé Launay, des Missions étrangères, dit aussi dans sa remarquable histoire de la Cochinchine que ce mot signifie « doigts écartés », et

indique que le gros orteil se trouve, par suite d'une anomalie anatomique, notablement éloigné des autres doigts. Il est vrai que, de son côté, M. l'abbé Bouillevaux se contente de donner ce nom de Giao chi comme étant la désignation primitive des Annamites; sans entrer dans aucun détail sur le sens qu'il renferme.

Pour moi, j'avais été frappé tout d'abord de la contradiction qui semble exister entre la signification littérale des deux caractères chinois of the la l'interprétation que les auteurs européens leur donnent. J'admets, du moins jusqu'à l'examen que je me propose d'en faire plus loin, que le mot the a bien réellement ici le sens « d'orteils »; mais comment celui qui le précède peut-il signifier « écartés »? Bien loin qu'il en soit ainsi, tous les dictionnaires chinois lui attribuent un sens diamétralement opposé, celui de « réunir ».

Quelques personnes, frappées probablement comme moi de cette contradiction, ont cru que le nom de Giao chi avait été donné à la race qui nous occupe parce que, chez elle, le gros orteil serait opposable comme chez le singe, c'est-à-dire qu'il serait susceptible d'être appliqué contre l'extrémité des autres doigts; mais cette interprétation peu flatteuse pour une fraction de l'espèce humaine tombe absolument devant une observation sérieuse. Les tribus sauvages qui passent pour représenter encore de nos jours la race non mélangée ou, du moins, peu mélangée des anciens Giao chi n'ont pas le pouce du pied plus opposable que les membres les plus purs de la famille caucasique.

Le caractère 🔯 signifie aussi « croiser ». Serait-il em-

ployé, dans l'expression 👳 🛍, pour indiquer que le gros orteil de l'un des pieds, par suite même de son écartement, se croiserait dans la station avec celui du côté opposé? J'avais dès l'abord pensé que ce devait être là l'idée véritable exprimée dans ces deux mots; mais le fait me paraît absolument impossible. En effet, dans l'attitude de la station normale, les talons se trouvent distants l'un de l'autre de plusieurs centimètres, et les pieds forment l'un avec l'autre un angle très ouvert. Dans cette position, le point où le gros orteil de l'un d'eux s'articule avec le premier métatarsien est tellement distant du point correspondant de l'autre, qu'il faudrait supposer à ces orteils une longueur tout à sait monstrueuse pour que, dans l'hypothèse la plus favorable, celle d'un écartement à angle droit, ils arrivassent, non pas à se croiser, mais même à se toucher légèrement par le bout. Il est inutile d'ajouter que dans ces conditions, qui n'existent nullement, la marche deviendrait absolument impossible.

Ne trouvant rien qui me satisfit dans les ouvrages écrits en français que j'avais entre les mains, j'ai voulu voir si, soit dans les très rares livres écrits en annamite vulgaire qui traitent de l'histoire du peuple dont il est question ici, soit dans les ouvrages chinois et particulièrement chez les historiens, je pourrais découvrir quelque chose de certain à ce sujet. Parmi les premiers, les trois seuls qu'il m'ait été possible de consulter (je crois pouvoir dire les trois seuls qui existent) sont le livre intitulé : « Tóm lai vé su' tích các dòi vua nwóc Annam (Histoire abrégée des dynasties annamites) », de M. Pétrus Tru'o'ng Vinh Ky; le Dai nam Viêt quác triểu sử ký¹ (Histoire des dynasties nationales de l'An-

大南越國朝史記

nam), composé récemment sous la direction de la société des Missions étrangères, et enfin le curieux poème historique intitulé « Dại nam quốc sử ký diễn ca¹ (Annales en vers du grand royaume du Sud) », par l'annaliste Lê ngô cát. Le premier de ces ouvrages n'en dit pas plus long sur l'expression 💢 🏨 que le développement qu'en a fait en français l'auteur lui-même; le second dit simplement que l'Annam portait autrefois le nom de Giao chỉ quận² (gouvernement de Giao chỉ), et le troisième ne mentionne ces derniers mots que pour dire qu'ils ont, sans se perdre, traversé les âges.

Quant à ce qui concerne les livres chinois, il en a été de même, ou à peu de chose près. Je n'ai trouvé, ni dans ceux que je possède, ni dans ceux que j'ai pu consulter à la Bibliothèque nationale, aucune mention touchant l'origine de cette singulière dénomination. Le T'ōng kién kāng moŭ ³, le Chào wéi t'ōng kién ¹, le T'ōng kién làn yáo ⁵, le Kāng kién yǐ tchī loŭ ⁶, le Kién tsó mông k'ieôu ¬, s'étendent plus ou moins sur la célèbre ambassade envoyée à l'empereur Tch'êng wâng ³, pendant la sixième année de son règne, sur les paroles des ambassadeurs, la réponse de Tcheōu kong ⁰, oncle du souverain, l'offre d'un faisan blanc et les chars munis de boussoles qui permirent aux envoyés de retourner dans

一大南國史記演歌

² 交阯郡

³通鑑綱目

少微通鑑

⁵通鑑覽要

⁶ 綱鑑易知錄

⁷鑑撮蒙求

⁸ 成王

⁹ 周 及

leur pays. Le dernier de ces ouvrages parle en outre de la fameuse héroïne Trung trắc¹, qui fut réduite par le général Mà youên 2; mais nulle part je n'ai pu trouver soit un paragraphe spécial, soit même une simple phrase incidente qui sit mention du sens de l'expression giao chi. Il en est de même de la section du Wên hiến tổng kào de Mà touān lîn, qui est relative aux peuples étrangers à la Chine, et dont M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys a donné la traduction. Quant à l'immense dictionnaire Peī wên yùn foù 3, il se borne à dire sur les mots « Nam giao 4 » que c'est le nom du territoire de Giao chi, lequel est situé au midi. Seul, le Hoâng tsing tchỉ kóng t'où 5 donne quelque chose de plus. C'est l'image d'un Annamite au pied duquel on voit le pouce faire avec les autres doigts un angle assez notable; particularité qui, néanmoins, n'est pas reproduite dans la gravure qui suit, laquelle représente une femme de la même nation. Du reste ce livre, d'origine très moderne (il date de la seizième année de Kièn long, 1751), ne dit pas un mot de cette anomalie anatomique et du rapport qu'elle peut avoir avec le nom de Giao chi, qu'il ne fait que mentionner au commencement du chapitre. On y voit, en revanche, que les prétentions qu'à défaut de droits la Chine a élevées dans ces derniers temps au sujet de la suzeraineté de l'Annam, n'ont pas été, comme on l'a dit, tout nouvellement imaginées pour les besoins de la cause, mais qu'elles ont dû toujours exister, au moins à l'état latent. En effet,

[」]徵側

[『]馬援

³ 風文韻府

市交

⁵ 皇淸職貢圖

l'auteur de ce livre s'exprimait, il y a plus de cent ans, en ces termes : «La terre de Giao chi et le royaume d'Annam appartenaient, avant les T'ang, à l'empire du Milieu. Au temps des cinq dynasties, les indigènes du pays commencèrent à l'usurper (sic) ». Les deux caractères ts'iĕ kiù¹, qui terminent ce passage et que je traduis ainsi, ne laissent aucun doute sur la pensée de l'auteur; car le premier signifie proprement «voler», et le second «faire main basse sur quelque chose». Je dois dire, pour en revenir à mon sujet, que s'il y avait quelque doute sur la singularité anatomique qui nous occupe, le dessin que contient ce livre ne pourrait guère faire foi. En effet, la représentation qu'on y trouve des types appartenant aux différents peuples ne saurait être considérée comme un modèle d'exactitude. On peut en juger, entre autres, par le portrait d'un seigneur polonais que le dessinateur chinois, dans la section consacrée aux peuples européens, nous montre sous les traits d'un montreur d'ours. C'est, en esfet, un homme vêtu de sourrures et ceint d'une épée qui tient à la main le bout d'une corde dont l'autre extrémité est enroulée autour du museau de l'animal. L'ours est debout sur ses pattes de derrière, et le gentilhomme semble l'exciter à danser. Il est juste de dire, cependant, que les Chinois avaient, au temps de l'empereur Kièn long, des rapports infiniment plus fréquents avec les Annamites qu'avec les Polonais, et connaissaient certainement beaucoup mieux les premiers que les seconds. Du reste, ce fait de l'écartement du gros orteil existe incontestablement chez un grand nombre d'individus. Chez beaucoup d'Annamites, il est vrai, ce doigt n'est pas sensiblement écarté des autres ou ne l'est que dans une mesure très restreinte, et par l'effet d'une courroie qui maintient la chaussure et passe entre le gros orteil et le second doigt du pied; mais chez certains sauvages des montagnes tonquinoises, que l'on dit être les descendants non altérés des Giao chi, cet écartement devient beaucoup plus marqué, et il est bien réellement indépendant de toute action mécanique.

J'étais presque découragé de l'inutilité de mes recherches, lorsque, tout à fait fortuitement, l'un des fonctionnaires préposés à la surveillance de la salle des manuscrits à la Bibliothèque nationale eut l'extrême obligeance de me communiquer un volume dépareillé qu'il avait en dépôt. Ce volume était le premier tome d'une histoire de l'Annam alors extrêmement rare, intitulée : Đại Việt sử kỷ \(^1\) (Annales du Grand Việt). Or, sur la première page du premier Kiuén de la première section, intitulée : Ngoại kỷ \(^2\), mes yeux tombèrent sur une annotation chinoise que l'ancien possesseur du livre y avait tracée, et dont voici la traduction :

«Le gros doigt du pied, chez les Giao chi, était largement écarté. Lorsqu'ils se tenaient debout en rapprochant leurs deux pieds l'un contre l'autre, tinh tuc³, les deux orteils se croisaient. On trouve encore aujourd'hui des gens (qui sont conformés ainsi⁴); ce sont leurs descendants.»

Voilà une explication qui ne laisse rien à désirer, et, s'il faut en croire l'annotation chinoise placée là par un lettré annamite inconnu, l'expression Giao chi n'a pas d'autre si-

一大越史記

² 外記

³ 並足

⁴ 今亦有人焉

gnification que celle qui s'y trouve indiquée; à savoir, que les deux gros orteils des individus qui formaient la peuplade ainsi désignée se croisaient dans l'attitude qu'elle détermine.

Cette explication peut, il est vrai, provenir de ce que son auteur croyait à une interprétation erronée, bien que généralement répandue; mais elle peut aussi sort bien être la véritable, et j'avoue qu'après l'avoir lue, j'ai été, au premier moment, absolument convaincu qu'il en était ainsi. Cependant, après y avoir réfléchi, il m'a semblé qu'elle n'était pas absolument irréfutable, et que les mots Giao chi pourraient bien avoir en réalité un autre sens. Ce qui a le plus contribué à faire surgir le doute dans mon esprit a été l'interprétation que donne de ce mot le savant Wells Williams dans son remarquable dictionnaire chinois-anglais. Je m'attendais à y trouver reproduite l'idée contenue dans l'annotation que j'avais relevée dans le Nam việt sử ký; mais il n'en est rien. Ce n'est pas sous le caractère [1], dont le sens principal est bien «toe-orteil» et dont la clef est celle du pied, que Wells Williams parle de l'expression 交 胆, mais bien à l'occasion d'un autre III, qui se trouve deux rangs plus bas, et dont la clef est || , celle du tertre. Le savant lexicographe donne à ce dernier caractère le sens de soubassement, pied d'un mur « the base of a wall ». Il ajoute qu'il est semblable au précédent 11 et presque synonyme de ce dernier, qui se range sous la clef de la terre, et signifie « fondations d'un édifice, limites d'un lot de terrain, fondamental, pays natal (foundation, limits of a lot, fondamental, one's country) ». Ce n'est pas tout. Si nous revenons au premier caractère EL, nous lui trouvons, outre le sens d'« orteil », celui de s'« arrêter (to stop) », et de « fondation »; et Wells Williams nous dit qu'on l'emploie pour celui qui le précède (11) et qui signifie entre autres choses « être arrêté (comme par la limite d'un lot de terrain), demeurer, empêché (to be stopped, as by the edge of a lot of land, to dwell, hindered) ».

On voit donc que, soit qu'on écrive les mots Giao chi comme Mà touan lin et un grand nombre d'auteurs chinois 1, soit qu'on les écrive comme Wells Williams 2, on se trouve, pour le mot chi, en présence de plusieurs interprétations qui ont entre elles une connexité très sensible, mais qui, sauf une seule, ne se rapportent nullement à l'idée d'orteil; à savoir:

- 1º Celle d'un arrêt 1;
- 2° Celle de la base d'une muraille | et fif;
- 3º Celle des limites d'un terrain 11, fit et Est;
- 4° Celle de pays 11 et 11.

est celui d'unir, de joindre. Ne ressort-il pas de ces interprétations que les deux caractères réunis presentations des deux pays se joignent, c'est-à-dire «leur limite commune»; point où se trouvent naturellement arrêtés soit les armées des deux nations voisines, soit les individus qui, sans droit ou sans autorisation, veulent passer du territoire de l'une dans celui de l'autre?

Voilà qui milite pour le sens de territoire limitrophe, ou de limite commune. N'y a-t-il pas quelque chose de plus? En présence de ce sens de fondations que l'on retrouve sous trois des quatre caractères examinés, ne pourrait-on ad-

交趾

² 交阯

mettre qu'il y a là une métaphore, dans laquelle les montagnes qui séparent du reste de l'Empire chinois le territoire habité anciennement par les ancêtres des Annamites seraient comparées à une gigantesque muraille? N'est-ce pas même, peut-être, l'indice d'un véritable mur de séparation qui aurait été construit, dans cette région limitrophe, soit par les Chinois, soit par leurs voisins? Cette idée de défendre le territoire au moyen d'une véritable muraille n'est pas, en effet, particulière à Ts'în chí hoảng tí. Dans la carte annexée au second volume du dictionnaire annamite de Mgr Taberd, on trouve indiquée, sous le nom de « Lũi sây, seu murus magnus separans olim utrumque regnum», une longue muraille qui, prenant naissance au pied de la grande chaîne qui court à l'ouest de la Cochinchine, va se terminer à la mer en face de l'île An đầu, séparant ainsi le Đàng ngoài ou Tonkin du Đàng trong ou Cochinchine proprement dite. On sait que ces deux pays constituaient, avant l'époque de Gia long, deux États distincts et rivaux. Serait-il impossible qu'une semblable muraille cût été élevée, à une époque reculée, dans la région qui nous occupe?

Du reste, cette idée d'une limite, d'un passage, d'un obstacle à franchir se retrouve dans ces noms de Nam việt, Việt nam, Việt thường, qui furent si souvent donnés à ce que nous appelons aujourd'hui l'Annam; car ces mots signifient littéralement « passage du midi, le midi où l'on passe, le lieu où l'on franchit habituellement ».

Si les mots Giao chi faisaient bien réellement allusion à la conformation anatomique dont il a été question plus haut, ne semble-t-il pas que le second terme de cette expression bisyllabique, étant pris dans le sens d'« orteil », aurait dû être conservé avec soin et de préférence dans les dénomi-

On le voit, l'auteur chinois nous dit que la contrée dont il s'agit est l'ancien Nam giao 12. Le nom de Giao chi ne lui a été donné, semble-t-il, que postérieurement, ce qui rend moins vraisemblable l'idée qu'il a pour origine la particularité anatomique dont il s'agit. J'observerai en outre que le texte chinois ne dit pas « le pays des Giao chi », mais sim-

```
1 東西洋考
```

² 南 交

¹¹¹ X 3 Ye

[&]quot; 象 郡

⁵ 漟

南越

⁷ 业 世

⁸徴側

[『]馬援

型 交州

川儋

¹² Litt. : Jonction du Midi.

plement « le *Giao chi* 1 ». Une semblable manière de s'exprimer paraît assez claire.

Le dictionnaire impérial de Khang hi, citant le Tsién Hán tí lì tchí² (Géographie statistique des Hán antérieurs), donne aussi le quân de Giao chỉ comme dépendant du Giao châu. Ici encore le mot giao semble avoir été employé à une époque plus reculée que le mot le chỉ. Je ne vois pas pourquoi l'on ne traduirait pas, en donnant aux caractères et le la valeur à peu près identique qu'ils semblent avoir, la phrase de Khang hi : «Kiāo tchi kiún choŭ kiāo tcheoū³n, de cette manière : le Kiún contigu (limitrophe de la Chine) dépend du châu contigu (ou limitrophe). Je ne crois pas qu'au point de vue de la syntaxe chinoise, cette traduction puisse être attaquée.

Le Tong kiến làn yáo 4 (coup d'œil sommaire jeté sur les Annales) dit « qu'au midi de Giao chỉ, se trouvaient les Việt thường 5, etc. ». C'est également le langage du Chà owêi t'ōng kiến 6 et du Fóng tcheōu kāng kiến 7. Ce dernier va même plus loin, car il appelle en propres termes le Giao chỉ un territoire. Le « Giao chỉ », dit-il, « est l'ancien territoire de Nam giao 8. Il forme maintenant le royaume d'Annam »; et plus bas : « Việt thường est le nom d'un royaume du Midi qui se trouve au sud de Giao chỉ et non du pays des Giao chỉ ».

Si, enfin, les mots Giao chi avaient été tout d'abord un

交趾

² 前漢地理志

³ 交趾郡屬交州

⁴ 通鑑覽要

⁵ 越常

⁶ 少微通鑑

⁷ 鳳州綱鑑

⁸ 南交

nom de peuple au lieu d'être une expression géographique, ne les rencontrerait-on pas dès l'origine, c'est-à-dire dans les vieux textes du Choū kīng? Or il n'en est pas ainsi. Le livre des antiques annales chinoises nous dit que l'empereur Yao ordonna au troisième frère Hī de s'établir au Nam giao (chēn míng Hī choǔ tseh Nan kiaō)¹ et non dans le pays de Giao chì. Ce mot de chì n'est même pas écrit une seule fois dans tout le corps du Choū kīng. Cette expression Nam giao est, en outre, à noter ici. Elle signifie en effet jonction au Midi, et pourrait faire supposer qu'il y avait des expressions parallèles pour les autres jonctions ou limites.

Ne serait-il donc pas permis de penser, en présence de tous ces indices, que c'est le peuple *Giao chi* qui a tiré son nom du territoire qu'il habitait, et non le territoire qui a pris le nom du peuple?

Le savant Wells Williams semble bien avoir été de cet avis, car dans l'explication, assez obscure d'ailleurs, qu'il donne du nom de Giao chi, il dit qu'on lui attribue pour origine ce fait que, dans le pays habité par le peuple en question, les hommes et les femmes se baignaient ensemble, c'est-à-dire qu'il n'existait pas de séparation entre eux. Il n'est question ici ni d'orteils croisés ni de pouce opposable. Le même Wells Williams ajoute que la première partie du mot « Cochinchine » n'est qu'une transcription de ce vieux nom chinois de Kiāo tehì, dont l'on aurait fait « Cochin »; l'autre partie (Chine) aurait été ajoutée par les étrangers, apparemment, dit toujours Wells Williams, « parce que le peuple s'y servait de la langue chinoise »; ce qui, comme j'espère l'avoir suffisamment démontré précédemment, est

申命羲叔宅南交(三)

une erreur absolue, au moins en ce qui concerne le langage parlé. Je ne goûte guère davantage l'opinion de ceux qui pensent que le mot Cochinchine a été créé par les navigateurs portugais qui, à leur arrivée dans la mer de Chine, auraient trouvé à ce pays quelque ressemblance avec la côte de Cochin. Je me rallierais beaucoup plutôt à celle qu'avait mise en avant le regretté Luro: « Il semble beaucoup plus juste, disait-il dans sa remarquable étude intitulée : Le pays d'Annam, de supposer que ce mot vient des caractères chinois au moyen desquels la côte dut être désignée pour la première fois aux Européens par quelque pilote cantonnais: 古 占 城 Co cheng ching signifie « ancien Ciampa »; car tchen ching est souvent employé en cette langue pour désigner le Ciampa, qui était, aux premiers siècles de notre ère, la région centrale longeant la côte qui va du Tonkin à la basse Cochinchine. Les premiers missionnaires appelaient « Cochinchine » la portion de la côte soumise aux Annamites, mais réservaient le nom de «Ciampa», corruption des caractères 占 答 Chiém ba, aux restes indépendants de l'ancien royaume.»

Je crois cette opinion de beaucoup la meilleure. Je dois observer, toutefois, que les caractères dont Luro parle ne se prononcent pas en cantonnais: Co cheng ching, mais Kou chiam tching, ce qui ressemble déjà beaucoup moins à «Cochinchine». En revanche, la prononciation Kouān hoá de Nankin et du Nord (Kòu tchēn tch'ing) s'en rapproche très sensiblement. Le pilote de Luro, si pilote il y a, était donc plutôt de l'une de ces régions.

On voit qu'en matière de désignations géographiques, il faut parfois se défier de la vraisemblance. En voici une preuve nouvelle et assez curieuse :

On a été jusqu'à ce jour absolument persuadé que l'Amérique devait son nom au marin Amerigo Vespucci. Or un savant géologue, M. Jules Manou, est venu mettre cette origine en doute, et voici comment:

Il existerait dans le Honduras une montagne très riche en minéraux précieux, laquelle porterait le nom d'« Amelica » ou «Ameliga». Les premiers navigateurs espagnols ayant recueilli sur ce point des richesses considérables, les matelots, à leur retour, en auraient répandu le bruit, et c'est la montagne merveilleuse qui aurait, en réalité, donné son nom au nouveau continent. La première mention du mot « Amérique » ne se trouve que dans la Cosmographie publiée à Saint-Dié en 1511, par Hylacomilus (Waldseemüller); et il serait possible que ce compilateur, ayant entendu mentionner le mot par lequel les marins désignaient ce pays riche en métaux précieux, ait fait confusion avec les noms d'« Amerigo» ou plutôt « Alberigo» Vespucci qui, lui aussi, fit plusieurs voyages à la côte de terre ferme et publia des lettres dans lesquelles il revendiquait la découverte américaine.

Il pourrait bien en être de l'origine du nom de Giao chi comme de celle du nom de l'Amérique, dans le cas, bien entendu, où il y aurait lieu d'adopter en dernier ressort l'opinion émise par M. Jules Manou.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTÉS.

PREMIÈRE SÉRIE.

	I, II. Histoire de l'Asie centrale (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoquand), de
	1153 à 1233 de l'hégire, par Mir Abdul Kerim Boukhari. Texte persan et traduc-
	tion française, publiés par Ch. Schefer, de l'Institut. 2 vol. in-8°, avec carte.
٠,	Chaque volume
٠	III, IV. Relation de l'ambassade au Kharezm (Khiva), par Riza Qouly Khan. Texte
-	persan et traduction française, par Ch. Schefer, de l'Institut. 2 vol. in-8°, avec carte.
	Chaque volume
	V. Recueil de poèmes historiques en greo vulgaire, relatifs à la Turquie et aux prin-
	cipautés danubiennes, publiés, trad. et annotés par E. Legrand, 1 vol. in-8°. 15 fr. VI. Mémoires sur l'ambassade de France près la Porte ottomane et sur le com-
	merce des Français dans le Levant, par le comte de Saint-Priest, publiés et annotés
	par Ch. Schefer. In-8° 12 fr.
	VII. Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et l'Extrême Orient
	(publié par MM. Scherzer, L. Leger, Ch. Schefer). In-8°, avec carte 15 fr.
-	Journal d'une mission en Corée avec carte (F. Scherzer). — Mémoires d'un
	voyageur chinois dans l'empire d'Annam (L. Leger). — Itinéraire de l'Asie cen-
	trale. — Itinéraire de la vallée du moyen Zereschan. — Itinéraire de Pichaver à
	Kaboul, Qandahar et Hérat (Ch. Schefer).
,	VIII. Bag-o-Bahar. Le jardin et le printemps, poème hindoustani; traduit en fran-
	cais par Garcin de Tassy, de l'Institut. 1 vol. in-8°
	IX. Chronique de Moldavie, depuis le milieu du xive siècle jusqu'à l'an 1594, par Grégoire Urechi. Texte roumain en caractères slavons, et traduction par Em. Picot.
	1 fort vol. in-8°, en 5 fascicules
	X, XI. Bibliotheca sinica. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'em-
	pire chinois, par Henri Cordier. 2 vol. gr. in-8° à 2 colonnes 100 fr.
	XII. Recherches archéologiques et historiques sur Pékin et ses environs, par le
	D' Bretschneider, trad. de V. Collin de Plancy. In-8°, fig. et plans 10 fr.
	XIII. Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Vietnam, du xive au
	xix siècle, par G. Devéria. In-8°, avec une carte
	XIV, XV. Ephémérides daces. Histoire de la guerre entre les Turcs et les Russes
	(1736-1739), par C. Dapontès, texte grec et traduction par Emile Legrand. 2 vol.
	in-8°, avec portrait et fac-similé. Chaque volume
	par C. Imbault-Huart. In-8°, avec 2 cartes coloriées
	XVII. Le Tam-tu'-kinh, ou le livre des phrases de trois caractères, texte et
	commentaire chinois, prononciation annamite et chinoise, explication littérale et
	traduction complète par A. des Michels. In-8°
	XVIII. Histoire universelle, par Etienne Acoghih de Daron, traduite de l'arménien
	par E. Dulaurier, de l'Institut. In-8° en deux parties (la seconde partie en prépa-
	ration). Chaque partie
	XIX. Le Luc von Tien Ca Dien. Poème annamite, publié, traduit et annoté par
	A. des Michels. In-8°
	7 fr. 50
	DEUXIÈME SÉRIE.
	I. Sefer Nameh. Relation du voyage en Perse, en Syrie et en Palestine, en Égypte,
	en Perse et en Arabie, sait par Nassiri Khosrau, de l'an 1043 à 1049, texte
	persan, publié, traduit et annoté par Ch. Schefer, de l'Institut. 1 beau vol. gr. in-8°,
	avec 4 chromolithographies
	II, III. Chronique de Chypre, par Léonce Machéras, texte grec publié, traduit et
	annoté par E. Miller, de l'Institut, et C. Sathas. 2 vol. in-8°, avec une carte ancienne
	en chromolithographie

IV. V. Dictionnaire turc-français. Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, par AC. Barbier de Meynard, de l'Institut. 2 forts vol. in-8° à 2 colonnes. L'ouvrage publié en 8 livraisons à 10 fr
publié, traduit et annoté d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale,
par Pavet de Courteille, de l'Institut. In-8°, avec fac-similés du manuscrit en chromo-
lithographie
VII. Chrestomathie persane, composée de morceaux inédits avec introduction
et notes, publiée par Ch. Schefer, de l'Institut. 2 vol. in-8° 30 fr.
IX. Melanges orientaux. Textes et traductions, publiés par les professeurs de l'École
des langues orientales vivantes, à l'occasion du 6° congrès international des Orien-
talistes reuni à Leyde en septembre 1883. In-8° avec planches et fac similé. 25 fr.
X, XI. Les manuscrits arabes de l'Escurial, décrits par Hartwig Derenbourg.
Tome I: Grammaire, Rhétorique, Poésie, Philologie et Belles-Lettres, Lexico-
graphie, Philosophie. Gr. in-8°
Tome II: Morale et politique, Histoire naturelle, Géographie, Histoire, Divers,
Supplément, Mélanges. In-8° (sous presse)
XII. Ousama ibn Mounkidh (1095-1188). Un émir syrien au premier siècle des croi-
sades, par Hartuig Derenbourg. Avec le texte arabe de l'autobiographie d'Ousama,
publié d'après le manuscrit de l'Escurial. 1 re partie : Vie d'Ousama. 1889, en 2 fascicules. In-8°
2° partie : texte arabe. 1886. In-8°
XIII. Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon-russe, avec introduction
et commentaire critique par L. Leger. In-8°
XIV, XV. Kim van Kieu ten Truyen. Poème annamite, publié, traduit et annoté
par Abel des Michels. 2 vol. en 3 parties. In-8°
XVI, XVII. Le livre canonique de l'antiquité japonaise. Histoire des dynasties di-
vines, traduite sur le texte original et accompagnée d'une glose inédite composée
en chinois et d'un commentaire perpétuel, par Léon de Rosny. 2 parties in-8°.
Chaque fascicule
1re partie : La Genèse; 2º partie : Le règne du Soleil; 3º partie : L'Exil.
XVIII. Le Marco, de 1631 à 1812. Extrait de l'ouvrage intitulé Ettordjeman Elmo-
aorib'an douel Elmachriq ou'l Maghrib de Aboulqâsem ben Ahmed Ezziâni. Texte
arabe public et traduit par O. Houdas. In-8°
XIX. Nouveaux mélanges orientaux, publiés par les professeurs de l'École des
langues orientales vivantes, à l'occasion du Congrès des Orientalistes tenu à Vienne
en 1886. In-8° avec fac-similé
XX. L'estet présent de la Perse (xvii siècle), par le P. Raphael du Mans. Publié
et annoté par M. Ch. Schefer, de l'Institut. In-8° (sous presse).
TROISIÈME SÉRIE.
The state of the s
I. La frontière sinno-annamite. Description géographique et ethnographique, d'après
des documents officiels chinois traduit par G. Devéria. In-8° ill., pl. et cartés. 20 fr.
II. Nozhet-Elhadi. Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670),
par Mohammed Esseghir ben Elhadj ben Abdallah Eloufrâni. 1re partie. Texte arabe, publié par O. Houdas. In-8°
publié par O. Houdas. In-8°
IV. Esquisse de l'histoire du Khanat de Khokand, par Nalivkine, traduit du russe
par A. Dozon. In-8°, avec carte
V, VI. Recueil de textes et de traductions, publié par les professeurs de l'École des
langues orientales vivantes à l'occasion du Congrès international des Orientalistes
tenu à Stockholm. 2 vol. in-8° 30 fr.
VII. Bibliotheca sinica, par M. Henri Cordier. Tome III, contenant le Supplément
et la table des auteurs. In-8° (sous presse)
VIII. Siasset-oul-Moulouk. Règles du Gouvernement, par Nizam oul Moulk, vizir du
sultan Seldjoukide Melik Chah. Texte persan et traduction française, par M. Ch.
Schefer, membre de l'Institut. 2 vol. in-8° (en préparation).

•

•

•

.